Blocage du SMIC : les économistes bourgeois au service du pouvoir

Chaque année (le 1er juillet jusqu'en 2009, le 1er janvier à partir de 2010), le SMIC horaire est revalorisé :

- La loi du 2 janvier 1970 impose que l'augmentation automatique du SMIC corresponde à la somme du taux d'inflation et de la moitié de l'augmentation du pouvoir d'achat du salaire horaire ouvrier moyen (1).
- En plus de cette augmentation automatique, le gouvernement peut décider d'une hausse supplémentaire, le fameux « coup de pouce ».

Alors que la bourgeoisie souhaite logiquement que le SMIC augmente le moins possible (et à terme qu'il disparaisse), il est difficile pour le gouvernement d'assumer la responsabilité de refuser le moindre « coup de pouce », qui a pour conséquence d'appauvrir les salariés les plus pauvres par rapport au reste du salariat. D'où l'idée de Sarkozy de nommer un « groupe d'experts », au jugement censé être neutre et scientifique (2), chargé de faire des recommandations sur la hausse du SMIC, que le gouvernement n'aurait plus ensuite qu'à appliquer.

Ce groupe d'experts a rendu son rapport le 1er décembre 2009 (3). S'appuyant sur le dernier rapport de l'OCDE (4), ils écrivent :

« Pour l'OCDE, les prestations liées à l'emploi, c'est-à-dire des transferts sociaux destinés à compléter les revenus des travailleurs à bas salaires tels que la PPE [prime pour l'emploi] ou le RSA [revenu solidaire d'activité] en France, sont nettement plus efficaces pour lutter contre la pauvreté que le salaire minimum, car ils redistribuent les ressources aux familles à bas revenus de façon ciblée, tout en rendant l'emploi plus attractif pour les travailleurs à bas salaires dans la mesure où ces prestations sont liées à l'exercice d'un emploi » (p. 38).

Autrement dit, les patrons n'ont plus les moyens de nous augmenter nos salaires ! Si les SMICards veulent voir leur pouvoir d'achat augmenter, nos experts au grand cœur proposent que ce soit grâce à des transferts financés par l'impôt. Or l'impôt est payé très majoritairement par les salariés dans leur ensemble. Ces experts proposent donc que l'ensemble des gains de productivité aille dans la poche des patrons, et qu'une redistribution s'opère au sein du salariat, afin que les travailleurs les moins pauvres complètent le salaire des travailleurs les plus pauvres. Et pour éviter que les plus pauvres sombrent dans la paresse et le vice, il faudra bien sur veiller à la conditionnalité de ces transferts, qui devront être liés à l'exercice d'un emploi. Et tant pis pour les chômeurs …

La conclusion de ces experts coule alors de source. À l'unanimité, ces sages pressent le

gouvernement de ne procéder à aucune augmentation du SMIC au-delà du minimum légal :

« Dans cette perspective, il convient d'adopter une gestion prudente du SMIC articulée à une politique de maîtrise des coûts salariaux et une politique appropriée de soutien au revenu du travail des familles pauvres pour promouvoir l'emploi et la justice sociale.

À la lumière de ces différents constats, le groupe recommande à l'unanimité que la revalorisation du SMIC devant prendre effet au 1er janvier 2010 corresponde à la stricte application des mécanismes légaux » (p. 40).

Mercredi 16 décembre, le gouvernement a logiquement décidé de « suivre » l'avis des experts, en refusant tout coup de pouce : le SMIC a donc augmenté de seulement 0,5% le 1er janvier.

Qu'ils soient de « gauche » ou de « droite », ces économistes font leurs propositions dans le cadre (jugé indépassable) de l'économie capitaliste. Ils ne peuvent donc que servir (consciemment ou non) les intérêts de la classe qui tire profit de ce système : les capitalistes.

Contre eux, les anticapitalistes se positionnent pour la défense inconditionnelle des intérêts des travailleurs.

C'est pourquoi nous exigeons :

- le SMIC à 1 600 euros net tout de suite ! Une augmentation de 300 € pour tous les travailleurs !
- la suppression de toutes les exonérations de cotisations sociales : les patrons doivent payer le salaire différé des travailleurs !
- la suppression de la PPE et du RSA, mécanismes qui reviennent à faire payer une partie du salaire des plus pauvres par les autres salariés !
- le partage des heures de travail entre tous, sans baisse de salaire !

Nous sommes conscients que la satisfaction pleine et entière de ces revendications sont incompatibles avec le maintien du système capitaliste. C'est pourquoi les idéologues de la classe dominante les qualifient d'« irréalistes ». Pourtant, elles sont parfaitement réalistes, compte tenu du niveau économique actuel que les travailleurs et eux seuls ont permis d'atteindre. Le seul obstacle, et il est bien sur de taille, c'est le système capitaliste, la production pour maximiser le profit. Il faut donc le détruire, et pour cela s'en donner les moyens, en constituant notre propre gouvernement, un gouvernement des travailleurs, qui exproprierait la bourgeoisie, et produirait (différemment) pour satisfaire les besoins de tous.

1) Ainsi, si le taux d'inflation est de 2% et si le salaire horaire moyen d'un ouvrier a augmenté de 4% (ce qui correspond à une hausse de 2% du pouvoir d'achat du salaire horaire moyen d'un ouvrier), la hausse automatique du SMIC horaire est de 3%. Elle est donc inférieure à la hausse du salaire ouvrier moyen dès lors que celui-ci augmente plus vite que l'inflation.

2) Le président de ce groupe d'experts est Paul Champsaur, ancien directeur de l'INSEE, et actuellement président de l'Autorité de la statistique publique, censée garantir l'objectivité des statistiques. En le mettant à la tête de ce groupe d'experts, il s'agit de faire croire au peuple que ce groupe est « neutre ».

3) Disponible sur http://www.travail-solidarite.gouv.fr/documentation-publications-videotheque/rapports/rapports-concernant-champ-du-travail/IMG/pdf/Rapport_groupe_d_experts_FINAL_decembre_2009.pdf

4) *Perspectives de l'emploi de l'OCDE. Faire face à la crise de l'emploi*, 2009.

Gaston Lefranc, le 20 janvier 2010